

## Saint-Valentin : déclarez votre flamme en ville

Pour la Saint-Valentin, déclarez votre flamme sur les panneaux lumineux de la ville et surprenez votre élu(e) avec une surprise originale.



Envoyez-nous vos beaux messages d'amour en 120 signes (lettres et espaces compris) jusqu'au 12 février au soir à [communication@epone.fr](mailto:communication@epone.fr)

Le 14 février, vos doux mots d'amour seront diffusés sur les panneaux lumineux de la ville.